

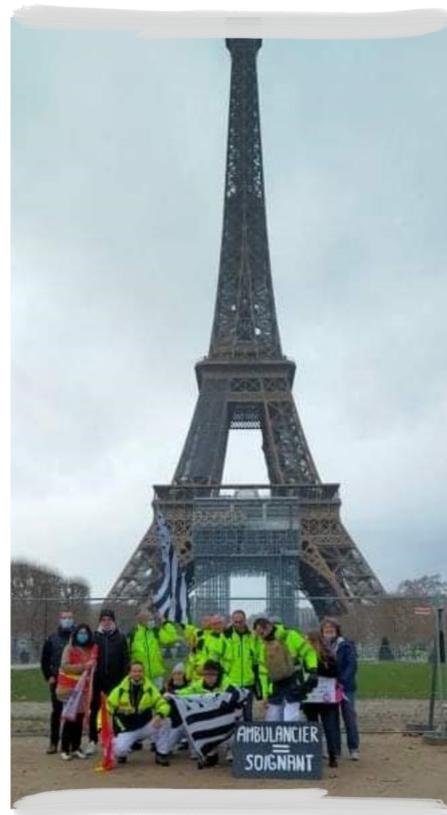


AMBULANCIERS LA MOBILISATION FAIT PRESSION !!

Deux revendications sont retenues

- ➔ Intégration des ambulanciers dans la filière soin
- ➔ Modification de la dénomination du métier

LA CGT N'EST PAS DUPPE ET EXIGE UNE RECONNAISSANCE À 100%



- Le passage en filière soignante doit être entériné par une augmentation à 10 pour cent du salaire brut sur l'indemnité spéciale sujétion
- Demande d'accès à la catégorie B afin que les grilles salariales soient en corrélation avec les nouvelles responsabilités qui leur sont confiées suite à la réingénierie de leur profession
- Validation de la reconnaissance pleine et entière de la profession d'Ambulancier Hospitalier, titulaire du DEA, par une rémunération correspondant à leur grille indiciaire dès leur premier contrat avec la FPH
- Suppression des ratios promu/promouvable, afin que ces agents puissent avoir une évolution de carrière normale et puissent accéder aux grilles supérieures pour garantir une évolution de salaire tout au long de leur carrière

NOUVELLE MOBILISATION NATIONALE JEUDI 10 MARS A PARIS



ELECTIONS PROFESSIONNELLES

8 décembre 2022



POUR DES MILITANTS ENGAGÉS ET COMBATIFS